

ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE AIGUERANDE

En vous proposant une multitude d'activités sportives tout au long de l'année, l'Association Sportive (AS) vous permet de vous retrouver entre copain.es pour des moments sportifs et conviviaux mais aussi dans un cadre compétitif.

L'AS vous permet également de participer à l'organisation d'événements tels que des raids, les jeux des Lycées, la journée handisport ou d'autres journées sportives et ainsi devenir Jeune Organisateur.

La fonction de Jeune Officiel est aussi très présente au Lycée. Ainsi, vous pouvez valider les niveaux en participant en tant qu'arbitre aux différentes compétitions.

Enfin, être membre de l'AS vous permet d'intégrer le bureau de l'AS afin de nous aider dans les tâches d'organisation, de communication et de nous apporter de nouvelles idées.

Pour vous inscrire, rien de plus simple ! Vous devez remplir l'autorisation parentale ci-dessous et nous la rendre accompagnée du règlement de la licence : 27 euros pour les élèves du Lycée général et technologique et 20 euros pour celles et ceux du Lycée professionnel (en espèce ou en chèque à l'ordre de « L'Association Sportive du lycée Aiguérande »).

L'équipe EPS

COUPON À RENDRE AUX PROFESSEURS D'EPS

Je soussigné.e

Père, Mère, Tuteur.rice, représentant.e Légal,

Autorise l'élève (Nom, Prénom)

.....

En classe de :

Né.e le : ;

A participer aux activités de l'AS du Lycée Aiguérande et autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur.rice, à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale.

Date :

Signature :